

# L'enseignement de l'agriculture aux cours de perfectionnement

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 14

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu qu'il doit atteindre. La **vigueur** de la volonté est proportionnelle à l'amour qui la suscite et la soutient. L'éducation de la volonté comporte donc, non pas comme complément, mais comme base et fondement, l'éducation du cœur. Celle-ci fera l'objet d'une étude à part ; mais il fallait tout au moins en mentionner l'importance à la fin d'une esquisse de la formation de celle-là.



## L'enseignement de l'agriculture aux cours de perfectionnement

Le développement de ce sujet est-il téméraire ? Il est pourtant d'actualité, depuis que l'enseignement agricole est entré dans le programme post-scolaire du canton.

Ce programme fait une part très large à l'agriculture. C'est un progrès. Quelqu'un dira : « Nouveauté, misère ! programme toujours plus chargé ! » Eh ! non, nos autorités ont été sagement inspirées en élargissant le champ d'action de l'instituteur dans le domaine pratique et surtout utile de l'agriculture. Cette fois, nous sortons de la routine, synonyme d'ennui. Plusieurs répondent : « Nous n'y sommes pas préparés ! » Tous n'ont pas eu l'avantage, évidemment, de suivre un cours normal d'agriculture. Mais l'instituteur n'est-il pas fils de paysan ? Il sait travailler la terre ; il est intelligent et observateur. Est-il nécessaire d'être agronome breveté pour donner une leçon d'arboriculture ? quelques connaissances générales sur les sols, les engrais, les outils aratoires, les céréales, etc. ? Naturellement, ces leçons demandent une certaine préparation quand on n'est pas tout à fait du métier. On ne doit pas se lancer au hasard. Mais je suis certain que le maître saura borner son enseignement à son savoir dans la matière ; et ce savoir, il saura l'étendre et l'affermir par l'étude.

Il n'est pas nécessaire de démontrer ici les multiples avantages d'un enseignement *pratique* des notions agricoles à nos jeunes gens de la campagne. Chacun l'approuve. Ce n'est plus le temps où le paysan disait du régent du village : « Qu'est-ce qu'il s'y connaît, en agriculture ? » On prenait l'instituteur pour un « Monsieur » qui ne savait enseigner que le calcul et la grammaire. Actuellement, il faut que le maître d'école soit au courant des questions agricoles. Cette science, cet art, a fait des progrès considérables. La facilité des voies de communication a amené des changements importants dans la manière d'utiliser les produits du sol. Les conditions de la vie sont autres. Les futurs paysans doivent en être instruits, avoir des connaissances exactes sur la terre qui nous nourrit. Chacun n'a pas les moyens d'envoyer son fils, à Pérolles ou ailleurs, dans une école

d'agriculture. Les neuf dixièmes de nos jeunes gens resteraient sans aucune notion d'agriculture si l'instituteur n'était pas là pour les aider. Dévoué comme il l'est, il fera le nécessaire ; il aura à cœur d'entreprendre courageusement l'étude de cette noble science et de transmettre à ses enfants le fruit de son travail. Outre les avantages matériels, il faut considérer le côté moral et éducatif. M. le D<sup>r</sup> Savoy, conseiller d'Etat, nous le disait encore dernièrement : « Mes chers amis, développez chez le jeune agriculteur l'amour de sa profession ; faites-lui voir le côté élevé et moral du travail de la terre ; c'est le métier par excellence. »

Combien nos paysans n'ont-ils pas besoin de notions sûres dans les sciences naturelles ! Nous pouvons les donner. Ainsi, la pratique de l'apiculture rationnelle, à cadres mobiles, demande qu'on connaisse l'histoire naturelle de l'abeille, ses métamorphoses, ses mœurs, sinon pas de succès dans le rendement du rucher. Les soins à donner au verger exigent que l'on sache la structure et les fonctions des divers organes de la plante : racines, feuilles, écorce, sève, bourgeons, fleurs, fruits. Ne faut-il pas savoir la composition des terrains d'une propriété, les modifications à leur faire subir par les amendements convenables, le choix d'engrais, les influences atmosphériques, les cultures qui conviennent à tel ou tel terrain, etc. ? Si le jeune homme n'a pas appris ces notions sur les bancs de l'école, il est probable qu'il ne les acquerra pas plus tard. Il y a sans doute des exceptions. Le maître qui aura donné le *pourquoi* et le *comment* de la vie végétale et animale a des chances d'avoir fait du jeune homme un futur agriculteur fervent, un chercheur entreprenant, un progressiste, comme on dit volontiers aujourd'hui.

Il est non moins indispensable que le paysan soit à même de calculer, de rédiger une lettre, de dresser sa comptabilité, de prendre quelques notes, de comparer, d'évaluer pertes ici, bénéfices là. Et tout cela, où l'apprendra-t-il, sinon au cours de perfectionnement ?

Voilà la nouvelle et noble mission qui s'ouvre devant nous. Nous avons commencé, les premiers pas sont réjouissants ; nos inspecteurs les suivent et nos voisins d'autres cantons les imitent.

Un excellent maître me disait : « J'aime bien enseigner l'agriculture, mais nous ne sommes pas outillés, pas de manuel, pas de tableau. Il faudrait un musée agricole. » Ce collègue avait en partie raison. Cependant l'*Almanach du P. Girard* donne chaque année quelques bons chapitres qu'il est nécessaire d'approfondir, de diluer, d'appliquer au milieu où l'on se trouve, plaine ou montagne, sur le coteau ou dans le vallon. Je crois qu'il nous manque encore un programme bien défini, à *soi* ; nous avons à l'élaborer à l'avance, avant l'ouverture des cours. Celui que le département nous donne est destiné à trois années, il faut en faire trois parts et les développer convenablement. Comme je ne suis pas dans le secret des dieux, je n'ai pas connaissance du contenu de l'*Almanach* 1923-24 qui renfermera la partie

agricole à enseigner. Dès qu'on l'aura reçu, chacun se l'assimilera, l'adaptera, la discutera dans une réunion d'instituteurs avec son inspecteur. Les grandes lignes arrêtées, le détail m'appartient ; alors... en avant !

Le cours de perfectionnement serait grandement facilité si nous avions la chance de posséder une petite pépinière, un jardin scolaire, un champ d'expérience. Si nous n'avons rien, partons quelquefois en excursion, classe dans le champ voisin, dans un verger, dans mon rucher, dans la forêt la plus proche. L'école doit posséder quelques outils : un sécateur, une scie à main, une chevillière, des jalons, des collections de graines, différentes essences de bois, enfin un musée agricole qui s'enrichira chaque année : engrais, oiseaux utiles, nuisibles de nos campagnes, un herbier, etc.

Tout cela, est-ce un idéal irréalisable ? Nous ne le pensons pas.

Domdidier, octobre 1923.

H. VORLET, *maître régional.*

---

## Pour la neuvième année d'études primaires

---

A l'occasion de la conférence d'automne, les instituteurs de la Singine, réunis à Alterswyl sous la présidence de M. l'abbé Schouwey, inspecteur scolaire, ont discuté la question de la suppression de la dernière année d'école. Tous se sont prononcés énergiquement en faveur de la fréquentation jusqu'à la seizième année. Voici, en abrégé, les arguments qui furent développés, d'après le compte rendu des *Freiburger Nachrichten*.

1. Lorsque la guerre éclata, la mobilisation priva de bras l'agriculture et l'industrie. L'idée surgit donc, et fut mise en exécution, d'utiliser le plus tôt possible la jeunesse en faveur de l'approvisionnement du pays. Ce fut une mesure exceptionnelle, occasionnée par des circonstances exceptionnelles.

2. La guerre terminée, les circonstances devinrent au contraire défavorables à une émancipation prématurée : partout on se plaignit du chômage, du ralentissement des affaires dans le commerce, l'industrie ; toutes les professions souffraient de pléthore d'ouvriers. Et cette situation dure encore, durera sans doute plusieurs années. Faut-il donc augmenter le chiffre des sans-travail en émancipant plus tôt les élèves de nos classes ? Et si l'état de choses redevient normal, nous n'aurons aucun motif d'acquiescer des forces nouvelles au prix de la neuvième année d'école.

3. Certes, il serait agréable à maintes familles nombreuses et pauvres que les aînés apportassent le plus tôt possible quelque gain à leurs parents. Mais ceux-ci doivent réfléchir que ce ne sera jamais qu'au détriment de l'avenir de leurs enfants, même s'il ne s'agit que de cas exceptionnels, car ce sera toujours aux dépens de leur formation. Une bonne instruction est le meilleur capital dont on puisse doter ceux qui n'ont pas de fortune. Dire : « Il n'est pas besoin d'aller neuf ans à l'école pour remuer du fumier », c'est trancher à l'étourdie une grave question. Qui sait ce qui est réservé à ce jeune homme, et si, avec une meilleure culture, il n'aurait pas obtenu plus et mieux ?